



INSCRIPTION POUR LES ENFANTS

A LA FETE DE LA PECHE DU 4 JUIN 2023.

DATE LIMITE D'INSCRIPTION : 25 mai 2023

REGLEMENT

L'activité pêche pour les enfants est assurée par les bénévoles de l'Association.

La présence d'un des parents est obligatoire durant la session, l'association ne peut en aucun cas être considérée comme service de garde des mineurs.

L'inscription pour participer à la fête de la pêche est obligatoire afin que l'association soit en mesure de gérer le flux des participants en cas de forte demande.

Les participants inscrits recevront un mail de confirmation de la prise en compte de leur participation.

La manifestation se déroulant de 10h00 à 18h00, avec une pause de 1h30, le créneau horaire souhaité doit impérativement être renseigné.

Les participations seront attribuées par ordre de réception des inscriptions par mail.

En cas de créneau horaire complet, dans la mesure du possible un autre créneau pourra être proposé.

Vous pouvez soit, remplir ce document et nous le retourner, soit, envoyer un mail avec l'ensemble des renseignements décrits sur ce document.

Les fiches non renseignées totalement ne pourront être prises en compte

NOM : _____ _PRENOM : _____

Date de naissance : _____ Téléphone : _____

Créneau souhaité : 10h00/12h00 13h30/15h30 15h45/17h45

Date de l'inscription

Nom et signature de l'accompagnant majeur.